



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

L'ANCRAGE DE LA GESTION DURABLE DES EAUX (PLUVIALES)

RÉSEAU DES RÉFÉRENTS
RISQUES NATURELS

19 MARS 2024

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

PIERREFONDS CIVIS.RE  



RÉFLEXIONS SUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA GESTION DES EAUX (PLUVIALES) À TRAVERS LES SERVICES PUBLICS DU GRAND CYCLE ET DU PETIT CYCLE DE L'EAU

QUESTION :



QUI A LA COMPÉTENCE (ADMINISTRATIVE) POUR UNE GOUTTE D'EAU (PLUVIALE)

Mission 12 du L 211-7 du CGCT

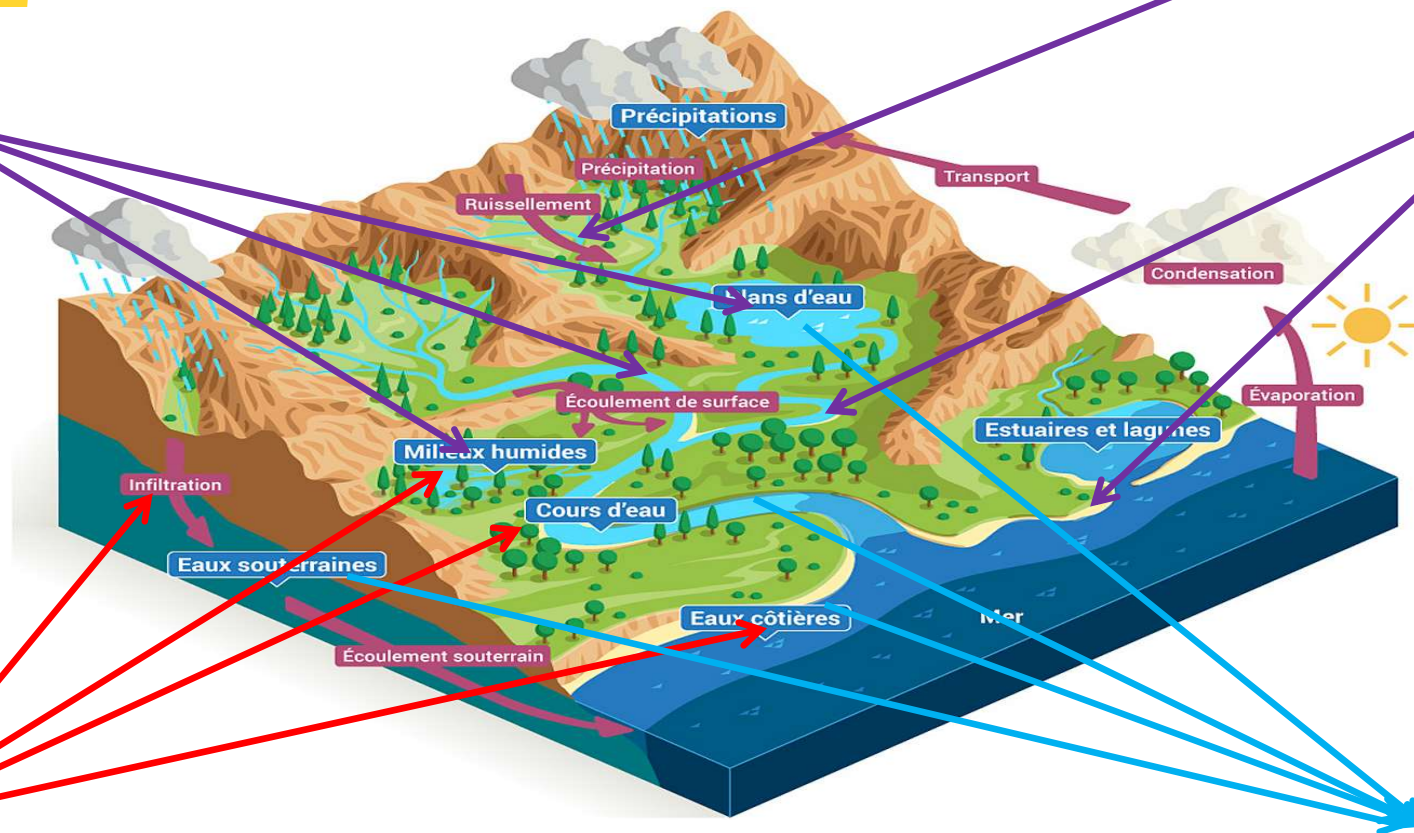
Mission 4 du L. 211-7 du CE

GeMA

GePI

Eaux traitées
issues d'une
STEP

SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS



Eaux destinées à la consommation humaine

CONCLUSIONS :

- **INTELLIGENCE COLLECTIVE TERRITORIALE**
- **SORTIR DES ORGANISATIONS ADMINISTRATIVES « SILOTÉES » QUI ONT TENDANCE A INDUIRE LE REFLEXE DE LA RECHERCHE D'UN « BOUC ÉMISSAIRE »**
- **(RE)VENIR AU BON SENS PRATIQUE ET AUX VALEURS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**



Contact CIVIS

accueil@civis.re
0262 499600

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

PIERREFONDS [CIVIS.RE](http://civis.re)  